

## MAIRIE DE DAUX

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an deux mille vingt trois, le six juillet, le Conseil Municipal de DAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

En exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 juin 2023.

<u>Objet</u>	<b><u>PRÉSENTS</u></b> : BERNARD Denis, BIRELLO Danielle, CHEVALLIER Michel, GAUBERT Véronique, GÉRAUD Yves, HUMAYOU Martine, LAGORCE Patrice, LÉAUTÉ Yves, PAILHE Milène, SANDREAU Claude, SENNOU Nicole et ZABOTTO David.
<b>Tarifs</b> <b>Restauration Scolaire</b> <b>2023 / 2024</b>	<b><u>ABSENTS EXCUSÉS</u></b> : ALBERT Patrick, BENETEAU Pascal, BIRELLO Enzo, BOUVIER Mélanie, BRIENTIN Amélie, JORGE Magali, VAISSIÈRES Fabienne
<u>Délibération</u> 06.07.2023-07	<b><u>PROCURATION</u></b> : <b><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u></b> : CHEVALLIER Michel

Monsieur le Maire expose que la Commission Scolaire souhaite, pour les enfants, différencier les tarifs de la Restauration Scolaire suivant le quotient familial, les tranches étant identiques à celles retenues pour les tarifs A.L.A.E. Par ailleurs, compte tenu du décret n° 2006-753 du 29.06.2006 autorisant l'augmentation du prix des cantines scolaires, il convient de porter le prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 à :

Q.F.	Jusqu'à 400 €	De 401 à 750 €	De 751 à 1.150 €	De 1.151 à 1.500 €	De 1.501 à 2.000 €	De 2001 à 2.500 €	A partir de 2.501 €
Tarif	2,50 €	3,02 €	3,56 €	3,70 €	4,00 €	4,20 €	4,42 €

Pour les adultes : le prix du repas est fixé à 3,90 €.

Une réduction de 50 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant sera appliquée.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire dans sa totalité,
- Décide d'imputer la recette à l'article 7067 du budget communal.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le Maire,  
**Patrice LAGORCE**